



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté, de la
légalité et de l'environnement**

Bureau des élections et de la réglementation générale

Arrêté n°2024 – 712 du 22/05/2024

portant modification de l'arrêté préfectoral n°2024 – 651 du 3 mai 2024
de nomination des membres des commissions de contrôle
des listes électorales dans les communes du Cantal

Le préfet du Cantal

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R.7 à R. 11 ;

Vu le décret de M. le Président de la République du 29 juillet 2022 nommant M. Laurent BUCHAILLAT, préfet du Cantal ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2023-522 du 21 avril 2023 portant délégation de signature à Mme Élodie MAREAU, sous-préfète chargée de mission auprès du préfet du Cantal, secrétaire générale adjointe de la préfecture du Cantal ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2024-651 du 3 mai 2024 portant nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales des communes du département du Cantal ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2024-687 du 16 mai 2024 portant modification de l'arrêté préfectoral n°2024-651 du 3 mai 2024 de nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales des communes du département du Cantal ;

Considérant la circulaire du 13 mars 2024 adressée aux maires leur demandant de procéder à la désignation des membres de cette commission de contrôle ;

Considérant les propositions des maires des communes concernées ;

Considérant les candidatures présentées par les intéressés en tant que membres des commissions de contrôle ;

Considérant la validation du président du tribunal judiciaire d'Aurillac concernant les délégués appelés à le représenter ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Considérant que les annexes en vigueur de l'arrêté préfectoral n° 2024-687 du 16 mai 2024 nécessitent une actualisation ;

Sur proposition de la secrétaire générale adjointe de la préfecture du Cantal,

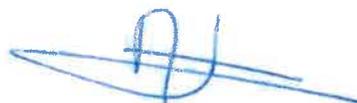
ARRÊTE

Article 1^{er} : Les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, dont les noms figurent dans les deux tableaux annexés ci-après, sont désignés pour une durée de trois ans maximum à compter du 3 mai 2024.

Article 2 : L'arrêté préfectoral n°2024-687 du 16 mai 2024 portant modification de l'arrêté préfectoral n°2024-651 du 3 mai 2024 de nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales des communes du département du Cantal est abrogé.

Article 3 : La secrétaire générale adjointe de la préfecture du Cantal et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le préfet et par délégation,
la secrétaire générale adjointe

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'E' and 'M' intertwined, with a long horizontal stroke extending to the right.

Elodie MAREAU

Annexe 2 à l'arrêté préfectoral n°2024 - FH du 22 mai 2024.

COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Commune	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(ux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
ARPAJON-SUR-CERE	SAINTE-MARIE Guy HEL Hélène ANDRIEU Michel	SENAUD Philippe BENECH Valérie	
AURILLAC	CUSSAT Françoise ARPAILLANGES Odile FRICOT Christian	LACHAIZE Sylvie NICOLAS Jean-Paul	
CHAMPS-SUR-TARENTAINE-MARCHAL	GOULESQUE René LOPES Blandine BRUNER Elodie	CHEZEAU Brigitte FONTY Thierry	
JUSSAC	COLOMB Yvette BASTIEN Joëlle LINARD Daniëlle	ROUX Hervé PRADEL Céline	
MASSIAC	TRONCHE née BRANDON Maryse VASSEL Bernard DELOS née CORNET Isabelle	CHARBONNIEL Richard CREGUT née VERDIER Agnès	
MAURIAC	RONGERE Geneviève RIVET Sabine LAFARGE Audrey	BROUSSE Andrée SERIEIX Stéphanie	
MAURS	GASTON Bernard BARDET Jean-Paul FONTANEL Régine	DELORT Monique CABEZON Jean-François	
MURAT	ROLAND Daniëlle PICHOT DUCLOS Christian PISSAVY Robert	JUILLARD Pierre	BARRES Alain
NAUCELLES	MARTINS Paul FALIES-PLANTADE Corinne SENAUD Cécile	CLUSE Marie-Christine VISI Patrick	
NEUSSARGUES-EN-PINATELLE	MIENINI Vincent POUZOL Vincent ALBARET Marc	PRADEL Ghyslaine PANAFIEU Franck	
NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE	PANAFIEU Monique DELORT Jean-Claude JEMINET Marie-Noëlle	SALVAGNAC Catherine TAILLADE Sorinak	
PLEAUX	VAISSIER Monique THEVENOUX Colette-Valentine AUSSET Suzanne	OUVRJÉ Pierre	VIOSSANGE Monique

Commune	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(ux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
RIOM-ES-MONTAGNES	PELISSIER Bernard ROUX Mireille TARDIF Frédéric	RISPAL Jean-Pierre FERRARI Jean-Luc	
SAINTE-FLOUR	PRIVAT Jean-Claude GRENIER Christian NIOCEL-JULIENS Emmanuelle	MURAT Marie-Pierre	MEYKONEINC Christiane
SANSAC DE MARMIESSE	MANIAVAL Claudine RIC Denis DOLY Daniel	VIDAL Annick SEGUIS Hervé	
VIC-SUR-CEBRE	L'HILLERY Michel DENEYRAT Isabelle DHELLEMMES Laure	JAULIAC André LE REVEREND Philippe	

Vu pour être annexé à mon arrêté n°2024 - *HL du 22 mai 2024*

Pour le préfet et par délégation,
la secrétaire générale adjointe


Elodie MAREAU